

MORTIER DE RÉPARATION 139

Extérieur - Intérieur

DEFINITION

- Mortier de réparation des bétons à faible densité à base de ciment et de résine en dispersion.

DESTINATION et PROPRIETES

- Poudre à disperser dans l'eau.
- Le système PRIMAIRE 533 + MORTIER DE REPARATION 139 est conforme à la norme AFNOR NFP 18840 (PV CEBTP 31 13.6.240 du 01.08.95)

MISE EN OEUVRE

- **Matériel d'application :** Taloche, truelle, couteau
- **Dosage :** Rapport eau/poudre : 3,5 litres/20 kg. soit 5 volumes de poudre pour 1 volume d'eau.
- **Gâchage :** Verser dans un bidon environ la moitié de l'eau nécessaire au gâchage. Rajouter d'un seul coup la totalité de la poudre. Compléter avec le reste d'eau de gâchage. Mélanger lentement (300 tr./mn maximum) à l'aide d'un mélangeur électrique ou pneumatique comportant une pale hélicoïdale. Laisser reposer 5 mn, puis réagiter avant l'emploi.
- **Application :** Respect des conditions et prescriptions définies par le D.T.U 42.1 Appliquer le MORTIER DE REPARATION 139 entre + 5°C et + 35°C.
- **Épaisseur recommandée :** Horizontalement: ± 5 cm
Verticalement et en sous-face : ± 3 cm
- **Durée d'utilisation :** 1 heure à 23 °C et 50 % d'humidité relative.
- **Recouvrable :** 24 heures à 23°C et 50% d'humidité relative
- **Nettoyage du matériel :** A l'eau, immédiatement après utilisation.

CONDITIONNEMENT

- Sac de 20 kg
- Se conserve 1 an en emballage hermétique d'origine.
- Stocker à l'abri du gel et des fortes températures.

FICHE TECHNIQUE

- **Présentation** Poudre
- **Teinte** Gris
- **Liant** Ciment et résine en dispersion
- **Séchage à 23°C et 50% HR** Sec : 24 h
Dur: 48 h
Durcissement complet : 28 jours
- **Point éclair** Ininflammable

MORTIER DE REPARATION 139

DESCRIPTIF

SUBJECTILE	TRAVAUX PREPARATOIRES ET D'APPRET	TRAVAUX DE FINITION
Béton Fers à béton	Traiter les fers à béton et le béton avec le PRIMAIRE 533	Rebouchage au MORTIER DE REPARATION 139 L'aspect de surface peut éventuellement être amélioré par l'application d'une couche supplémentaire de MORTIER DE RAGREAGE

Sécurité

Voir la fiche de sécurité (FDS) et indications réglementaires sur l'emballage. Renseignements et FDS disponibles 24 heures sur 24 sur Internet: www.quickfds.com, fournisseur Akzo Nobel Coatings.

Les traitements tels que le ponçage à sec, le soudage, le brûlage etc. de films de peinture peuvent générer des poussières et/ou des fumées dangereuses. Le ponçage/sablage humide devra être utilisé, si possible. Porter un équipement de protection personnel (respiratoire) adéquat, si l'exposition ne peut être évitée par une ventilation locale.

La présente notice annule et remplace toute notice antérieure relative au même produit. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité, en fonction de conditions d'utilisation conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Les conseils donnés, notamment pour ce qui concerne les travaux d'entretien, n'ont qu'une valeur indicative et ne peuvent suppléer à un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds du chantier à mettre en peinture. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

Akzo Nobel Coatings SA - Département Astral Bâtiment - Z.I. les Bas Prés - BP 70113 - Montataire Cedex
Tel. 03.44.64.91.00 – Fax : 03.44.64.92.07 - Internet : www.astral-batiment.com